

Tirage au sort de nouveaux baux de villégiature **1 152 participants pour 11 terrains attribués à La Tuque**

La Tuque, le 13 décembre 2022 – Encore une fois cette année, les terrains de villégiature disponibles à La Tuque par l’entremise du tirage au sort mené par le gouvernement du Québec ont été grandement convoités par les gens qui espèrent obtenir un bail de villégiature privée pour se construire un chalet sur les terres du domaine de l’État.

C’est vendredi dernier, le 9 décembre, qu’a eu lieu au centre social municipal de La Tuque l’attribution des 11 nouveaux terrains riverains de villégiature faisant l’objet du tirage au sort de 2022. Les 10 terrains situés au lac Douville et le seul terrain situé au lac Duchamp ont tous trouvé preneur. Tous ces sites se trouvent près du secteur de Clova. Au total, ce sont 1 152 personnes qui se sont inscrites au tirage au sort des terrains pour La Tuque. Le tirage a été effectué par la SÉPAQ le 2 novembre. Tous les gagnants du tirage au sort de cette année sont des gens qui habitent à l’extérieur de La Tuque, en provenance de plusieurs régions différentes du Québec.

Les Québécois intéressés avaient jusqu’au 30 octobre 2022 pour s’inscrire à ce tirage au sort annuel. En Mauricie cette année, il y avait 16 terrains disponibles au total, soit 11 à La Tuque, 4 dans Mékinac et 1 dans Maskinongé. Outre la Mauricie, il y avait aussi des terrains de villégiature disponibles dans sept autres régions du Québec pour un grand total de 181 nouveaux terrains offerts. Le tirage au sort 2022 a généré 25 624 inscriptions au total.

Avec cette nouvelle attribution, la Ville de La Tuque fait maintenant la gestion de 4 185 baux de villégiature privée pour le compte du ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec. En plus de faire la gestion des baux situés sur son propre territoire, la municipalité s’occupe de ceux situés à La Bostonnais et Lac-Édouard, en vertu de ses compétences d’agglomération.



Parmi tous les détenteurs de baux de villégiature privée situés dans l'agglomération de La Tuque, on retrouve 61 % de gens qui habitent à l'extérieur de la Mauricie, 22 % de gens qui habitent en Mauricie, mais à l'extérieur de l'agglomération de La Tuque et 17 % de gens qui habitent dans l'agglomération de La Tuque. Les propriétaires de chalets en Haute-Mauricie sont donc majoritairement des non-résidents.

L'agglomération de La Tuque regroupe les territoires des municipalités de La Tuque, La Bostonnais et Lac-Édouard sur une superficie totale de 29 645 km². Un vaste territoire sur lequel, outre les chalets de villégiature, on retrouve plus de 30 000 km de chemins forestiers, deux communautés Atikamekw, plusieurs secteurs ruraux habités, 65 pourvoies, 9 zones d'exploitation contrôlée (ZEC), différents sites d'exploitation des richesses naturelles et des centaines de kilomètres de sentiers récréotouristiques.

À certaine période de l'année, ce vaste territoire est occupé par plus de 30 000 personnes, soit le double de la population locale, ce qui représente des millions de dollars en retombées économiques pour le milieu latuquois.

-30-

Source :
Hélène Langlais, chef de service aux communications
Ville de La Tuque
819 523-5188, poste 2112
hlanglais@ville.latuque.qc.ca